

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 9 novembre à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

1608, chemin Sacré-Cœur Ouest (lot 5 134 983 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour régulariser ce qui suit :

- l'empiètement du garage existant situé en cour arrière. Le garage, construit en 2019 suite au permis numéro 2019-294, est implanté à 1.79 mètre de la ligne latérale gauche alors que le règlement de zonage prescrit une marge latérale minimale de 2 mètres dans la zone agricole dynamique AD.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 6 novembre 2020, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :

urbanisme@adstock.ca

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 21 octobre 2020.

La directrice générale,

(Signé)

Julie Lemelin

